Le siège d'Andrinople

Mustapha-pacha, 2 novembre. — D'après de nouveaux renseignements parvenus ce matin, Andrinople n'a plus de vivres que pour trois jours.

Strumitza serait pris par les Bulgares

On dit, à Sofia, que les Bulgares se sont emparés de Strumitza.

Les Bulgares occupent Dimotika

Les Bulgares ont occupé Dimotika. Les communications entre Andrinople et Constantinople sont coupées.

Traits de courage bulgare

On rapporte de nombreux traits de courage bulgare :

Deux soldats bulgares, dans la tranchée devant Andrinople tout en tirant, discutent ardemment sur le prix futur de la Macédoine.

Dans une charge à la baïonnette commandée, des soldats jettent leur sac, leur tunique et même leur fusil pour mieux courir, se précipitent ainsi sur les Turcs et dans un combat corps à corps terrassent leurs adversaires.

Ailleurs, un soldat, pendant les dernières attaques d'Andrinople, se plaint, étant couché, de ne pas voir l'ennemi ; il se lève pour mieux tirer, malgré les objurgations de ses chefs et de ses camarades, il tue son adversaire.

Par trois fois, il recommence son manège, mais, frappé, il tombe en disant : « Maintenant, je peux mourir. »

Deux cents prisonniers bulgares brûlés vifs

Le *Mir* annonce de source autorisée qu'avant de quitter Bunarhissar, les Turcs enfermèrent dans une caserne, à laquelle ils mirent le feu, 200 Bulgares, qui périrent tous dans les flammes. Les cruautés continuent.

Dans la ville de Strouma, les Turcs attachèrent les Bulgares par groupes et les massacrèrent.

La ville de Scutari coupée de la mer

Les Monténégrins ont maintenant coupé les communications entre Scutari et San-Giovanni-di-Medua.

Le bombardement de Taraboch continue.

Vat Naresh, le chef de la tribu albanaise des Shkreli, vient de faire sa soumission au roi Nicolas.

Les Albanais Shkreli sont des Malissores. Ils habitent la vallée de Pronisch, au nord-est du lac de Scutari.

Une proclamation du prince Mirko de Monténégro

Cettigné, 2 novembre. — Le prince Mirko a adressé à son armée de Zeta-Bielopavlitch la proclamation suivante :

Soldats de Bielopavlitch,

Le roi Nicolas, mon père, comme preuve du grand amour qu'il professe à votre égard, m'a envoyé prendre le commandement de votre brigade, convaincu qu'il est de votre obéissance et de votre héroïsme. Au moment de mon départ, il m'a dit : « Conserve-moi mes soldats de Bielopavlitch, la fleur de mon armée ; qu'ils ne faiblent pas, sans nécessité, le sacrifice de leurs vies, mais si vous avez besoin de la patrie, maintenant, meurs avec eux. » Il nous a recommandé de ne pas rivaliser de courage avec les autres brigades, mais de nous en tenir strictement aux ordres du commandant de la brigade de Zeta et de mon frère, le prince héritier. Dieu bénira ainsi nos armes et nos efforts !

Nous voici devant le panorama superbe des Alles et des pentes du puissant Mahmoud pacha Bouchatlis, dont la grandeur s'écroula devant cette la valeur de vos ancêtres et devant la prière de saint Pierre de Cettigné, qui lui disait : « Va-t'en, vizir, laisse-moi ces pauvres monts et je te rendrai ton cheval. »

Levons-nous, frères, avec la bénédiction de notre saint et marchons sur la ville du vizir Mahmoud, mais non pas avec la baïonnette ensanglantée à la main, et sous l'orage des canons ennemis, comme on a fait aux pieds de Detchitch où la jeunesse des Monts démontra la valeur de nos armes et l'héroïsme de nos soldats, que j'ai l'honneur de commander ; attendons avec patience et calme le succès de nos efforts.

Prise d'Ipek par les Monténégrins

Le général Voukotitch est entré victorieusement à Ipek. L'armée a été accueillie avec enthousiasme par la population.

Une messe a été célébrée à la cathédrale pour remercier Dieu de la victoire.

La ville de Prizrend enlevée par les Serbes

Belgrade, 2 novembre. — D'après des informations de source sûre, Prizrend a été pris le 31 octobre par les troupes serbes.

Stupidités de la flotte ottomane

Le croiseur turc *Hamidié* a lancé neuf obus contre le phare du cap Emine dans la mer Noire entre Bourgas et Varna; le phare a été endommagé. Le gouvernement bulgare proteste contre ce bombardement d'un bâtiment qui sert exclusivement à un but pacifique.

On craint des massacres à Constantinople

Les autorités turques prennent toutes les mesures pour assurer la sécurité des chrétiens à Constantinople. La police est doublée, des patrouilles parcourent les rues jour et nuit ; les réunions publiques sont interdites.

On empêche la publication des nouvelles qui seraient de nature à influencer la populace. On fait tout pour maintenir le calme.

La ruée des populations sur Constantinople

Le nombre des familles musulmanes venant du théâtre de la guerre et réfugiées à Constantinople augmente constamment et dépasserait quinze mille. Ces familles, qui arrivent dans un état de misère, sont logées dans toutes les maisons disponibles et même dans les mosquées de Stamboul.

A Constantinople on redoute l'armée des fuyards

Le Conseil des ministres turc siège en permanence.

Les ambassadeurs ont discuté les mesures à prendre pour assurer la sécurité des étrangers.

On a envoyé ces jours derniers une brigade entre Constantinople et Tchataldja avec l'ordre de ne laisser passer aucun fuyard.

Les négociations austro-serbes
Un démenti

L'*Agence Fournier* communique la note suivante :

Certaines informations avaient pu laisser croire dans les milieux français que des négociations étaient engagées entre l'Autriche et la Serbie.

M. Vesnitch, ministre de Serbie, interrogé à ce sujet, avait répondu que, ne possédant aucun renseignement, il lui était impossible de démentir ou de confirmer ces bruits.

Nous croyons savoir qu'aujourd'hui M. Vesnitch est autorisé par son gouvernement à déclarer qu'ils sont faux.

Déclarations du chargé d'affaires de Bulgarie
Les alliés balkaniques veulent une solution radicale

Le *Temps* a demandé à M. Nikéforof, chargé d'affaires de Bulgarie à Paris, quelles étaient les vues de son gouvernement à l'égard d'une médiation de l'Europe dans le conflit balkanique. Il a répondu :

« Je n'ai pas d'instructions de mon gouvernement sur ce point et j'ignore quelles sont ses vues et ses intentions si tant est qu'il ait eu déjà à envisager la question, car la parole est encore au canon. Mais ce que je puis vous dire personnellement, croyant exactement traduire la pensée de mon pays, que j'ai été à même de connaître comme homme politique et comme diplomate, c'est que je suis certain qu'après tant de victimes et de sacrifices déjà faits, le peuple bulgare ne consentira jamais à s'arrêter à mi-chemin ni à reculer. Le gouvernement de Sofia le voulût-il qu'il ne le pourrait pas, de même qu'il n'a pu empêcher la guerre. Le sentiment populaire n'admettrait pas qu'on pût rendre au joug turc les populations affranchies par nos armes, et ce que je vous dis du peuple bulgare je crois pouvoir en dire autant des sentiments des autres peuples balkaniques qui, étroitement alliés, pour engager la guerre, sont déterminés à aller jusqu'au bout et jusqu'au but.

Si l'Europe est disposée à accepter le principe de nos justes prétentions territoriales, nous serons très heureux et très flattés de la voir appuyer notre cause. Ce que nous lui demandons, c'est de nous permettre, de nous aider même, à donner à la question la solution rationnelle et radicale dont nous lui fournissons l'occasion.

L'Europe elle-même a tout intérêt à cette solution radicale qui, en réglant d'une façon définitive le partage de la Turquie d'Europe, supprimera l'éternelle menace de la question d'Orient, le véritable danger pour son équilibre. Il ne faut pas renouveler la faute du Congrès de Berlin, et par des demi-mesures, sous prétexte de maintenir l'équilibre, ajourner encore la liquidation finale à laquelle aspirent, dans une entière communion de vues, les alliés balkaniques.

Le *Temps* croit pouvoir affirmer que les chancelleries des autres Etats balkaniques partagent les idées que nous a exprimées le chargé d'affaires de Bulgarie.

Traité secret austro-serbe

M. Chido Mijatovitch, ancien ministre de Serbie à Londres et ancien ministre des Affaires étrangères du roi Milan, déclare dans le « *Daily Telegraph* » qu'en 1897, *en tant que ministre des Affaires étrangères, il a signé avec l'Autriche une convention secrète où cette puissance a reconnu les droits de la nation serbe sur le vilayet de Kossovo (Vieille-Serbie) et la vallée de la Vardar. De plus, l'Autriche s'est engagée à soutenir la Serbie devant la première conférence qui se réunirait pour décider le sort des Etats balkaniques.*

M. Mijatovitch ajoute qu'au cours des négociations il a été jusqu'à demander Salonique, mais que les Autrichiens le lui ont refusé disant que ce port devait être donné aux Grecs.

Cette convention secrète a été plusieurs fois renouvelée et, il y a dix ans, elle était encore en vigueur.

M. Mijatovitch conclut que l'Autriche-Hongrie ne s'opposera pas à une extension du territoire serbe vers le Sud.

Une mission turque en Europe

L'ancien président de la Chambre ottomane, Achmet Riza bey, est parti, via Constantza, pour l'Europe. Riza bey se rendrait à Vienne et à Saint-Pétersbourg. On prête à cette mission une grande importance.

Les mahométans du Caire contre l'Allemagne

Le *Lokalanzeiger* publie une dépêche du Caire disant que des manifestations xénophobes ont lieu dans le quartier mahométan.

Des pierres ont été lancées contre des étrangers, en particulier contre la voiture du vice-consul d'Allemagne.

L'arrivée du croiseur français « Bruix »

Le croiseur français *Bruix* est arrivé à Salonique le 1er novembre.

L'Autriche envoie un croiseur à Salonique

Le grand croiseur autrichien *Kaiserin-und-Kœnigin-Maria-Théresia* a reçu l'ordre de partir pour Salonique, afin d'assurer la protection du consulat d'Autriche-Hongrie et des ressortissants austro-hongrois.

La Croix-Rouge française à Philippopoli

Le comte Jean de Castellane, qui est allé en Bulgarie pour organiser les ambulances de la Croix-Rouge, a adressé au secrétaire général du Comité le télégramme suivant :

Philippopoli, 31 octobre, 8 h. 20 matin. — Arrivée Philippopoli hier soir mercredi avec deux chirurgiens et moitié matériel. Logeons chez Assomptionistes qui ont établi ambulance ; sont là déjà pleins de blessés.

Chirurgiens ont commencé service ce matin. Ai été personnellement reçu par S. M. la reine dès mon arrivée, hier soir. Sa Majesté a dû télégraphier à notre président rue Matignon, et viendra aujourd'hui visiter notre ambulance.

Ambulance Sofia fonctionne depuis hier. Je compte retourner Sofia samedi.

Signé : JEAN DE CASTELLANE.

La rentrée de la Chambre

On sait que la rentrée du Parlement est fixée à mardi prochain, 5 novembre.

Les vacances, ayant commencé le 12 juillet dernier, auront duré par conséquent trois mois et vingt-deux jours.

Une certaine animation s'est manifestée, dès aujourd'hui, au Palais-Bourbon ; tout le personnel est à son poste, on a procédé aux derniers nettoyages et les locaux sont prêts à recevoir les députés.

En se réunissant mardi prochain, la Chambre se trouvera à peu près au complet : deux députés seulement sont décédés : MM. Bories, député progressiste de Tarn-et-Garonne, et Leroile, député libéral de Paris.

Si l'on s'en réfère au discours de Nantes, le gouvernement demandera à la Chambre de continuer sans retard la discussion du budget.

C'est par l'examen du budget du ministère du Commerce que la Chambre reprendra son travail.

Comme le budget occupera la plupart des séances d'ici à la fin de l'année, les autres questions à l'ordre du jour ne pourront venir en discussion qu'à la session qui s'ouvre, constitutionnellement, le second mardi de janvier. L'année 1913 commençant un mercredi, la date de cette ouverture sera la plus éloignée qu'il soit possible, c'est-à-dire le mardi 14. La constitution du bureau aura lieu ce jour-là dans les deux Chambres, et comme l'élection du président de la République est fixée au 17 janvier le Parlement se trouvera donc avoir à élire en quatre jours — du 14 au 17 janvier — le président du Sénat, le président de la Chambre et le président de la République.

La rentrée au Sénat et la R. P.

Après les vacances parlementaires prolongées de 1912, les sénateurs ne rentrent de leur province qu'à regret. Dans les couloirs du Luxembourg, seuls quelques rares assidus sont venus s'entretenir des prochains débats de la Haute-Assemblée.

Mardi prochain 5 novembre, la session extraordinaire s'ouvrira par une séance de pure forme. Le président prononcera l'éloge funèbre de M. Le Provost de Launay, décédé au cours des vacances, puis le Sénat fixera son ordre du jour. De nombreux textes examinés par les Commissions sont prêts pour la discussion en séance.

1° Proposition relative à la protection des mères et des nourrissons ; 2° Proposition sur la reconnaissance judiciaire de la paternité naturelle ; 3° Proposition sur le vagabondage et l'assistance par le travail ; 4° Réforme de l'organisation judiciaire ; 5° Proposition relative à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs ; 6° Proposition sur la protection des animaux domestiques ; 7° Proposition relative à l'interdiction de séjour.

La réforme des Conseils de guerre fera l'objet d'un grand débat à brève échéance, dès que la Commission de l'armée aura communiqué son avis.

Un certain nombre de textes déposés en fin de la session ordinaire provoqueront d'importants débats au sein des Commissions spéciales chargées de les examiner.

Privilège au profit de la victime d'un accident sur l'indemnité d'assurance due à l'auteur de l'accident assuré pour couvrir sa responsabilité ; vente et nantissement des fonds de commerce ; déplacement d'office des instituteurs ; privilèges agricoles ; modification à l'article 164 du Code civil (folie de l'un des époux) ; crise de l'apprentissage ; habitations à bon marché.

Deux interpellations sont déposées. La première de M. Lucien Hubert au président du Conseil sur la politique extérieure. Ce débat ne viendra à la tribune du Sénat qu'après la discussion sur le même sujet à la Chambre des députés. La seconde interpellation est adressée par M. Touron au ministre de l'Intérieur sur l'attitude du préfet de l'Aisne à l'égard du maire de Saint-Quentin.

Enfin, M. R. Poincaré entend que le budget soit définitivement voté avant le 31 décembre.

*

Dès que les travaux parlementaires auront repris leur cours, la réforme électorale primera toute autre préoccupation dans l'esprit des sénateurs. Tout d'abord, il faudra désigner la Commission chargée d'examiner le projet voté par la Chambre et déposé en fin de session sur le bureau de la Haute Assemblée.

Le 11 juillet, M. Ribot a demandé que cette Commission comprenne 18 membres. Aucune objection n'a été soulevée contre ce nombre de commissaires, mais le Sénat sera appelé à le ratifier comme il aura à choisir le mode d'élection. Normalement les commissaires devraient être désignés par les bureaux tirés au sort, mardi prochain. Mais les groupes de gauche craignent les surprises et veulent s'assurer une place prépondérante dans la Commission, aussi préféreront-ils vraisemblablement constituer d'avance une liste proportionnelle comme cela s'est fait en mainte circonstance. Les antiproportionnalistes sont fort inquiets, car ils ne représentent qu'une partie des groupes de gauche divisés au sujet de la R. P. On peut donc prévoir qu'une fois de plus la discipline radicale ne sera pas observée ou tout au moins ne sera que partiellement observée pour la désignation de la Commission.

L'élection des commissaires aura lieu très probablement le jeudi 14 novembre. Les travaux de la Commission dureront au moins deux ou trois mois. D'ici là, au Sénat comme à la Chambre, on s'occupera de l'élection présidentielle.

Le gouvernement se sépare du Comité Mascuraud

Dans une note tendancieuse communiquée par le Comité Mascuraud, on annonçait, il y a quelques jours, que le gouvernement « selon l'usage », serait représenté au banquet du Comité du commerce et de l'industrie. Il faut croire que M. Poincaré a trouvé ce rappel à « l'usage » de fort mauvais goût, car, au cours du dernier Conseil de Cabinet, il a été décidé que les ministres ne prendraient part à aucune manifestation politique au cours de la session.

Gros ennui au clan radical et grave embarras pour M. Mascuraud dont l'éloquence ne saurait suppléer les excentricités de M. Caillaux en 1911 pour égayer ses commanditaires.

L'aveu des adversaires

On lit dans *l'Ouest*, journal radical-socialiste d'Angers, le 1er novembre :

« Dans notre région de l'Ouest, et plus particulièrement dans les Mauges (arrondissement de Cholet), les écoles publiques sont désertes, et d'ici quelques années le peu d'écoles ayant conservé des élèves seront vides. »

LA LÉGION D'HONNEUR

Promotions des « Expositions »

Exposition de Rome

Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur à l'occasion de l'exposition de Rome :

Au grade de commandeur : M. Marcel, administrateur de la Bibliothèque nationale, commissaire général de l'exposition.

Au grade d'officier : MM. Auburtin, Bordes, Chiott, Gellet, Laurent, peintres.

Au grade de chevalier : MM. Branquemond, Chabas, Dabadit, Delhomas, Mmes Duhem, MM. Fièvre, Flandrin, Fougerat, Lambert, Merisset, Sabatte, peintres ; Vignal, aquarelliste ; Roger-Bloche, sculpteur ; Coppier, Bejot, graveurs ; Leschevrel, graveur en médailles ; Nodet et Sardou, architectes en chef des monuments historiques ; Kann, organisateur de la section française au château Saint-Ange, et Séguin, secrétaire du jury.

Expositions de Turin, Roubaix, Dresde, etc.

Le *Journal Officiel* publiera demain les promotions dans la Légion d'honneur à l'occasion des expositions de Turin, Roubaix, Dresde, etc.

Sont promus :

Au grade de commandeur : MM. Bellan, industriel, à Paris ; Chargueraud, inspecteur général des ponts et chaussées ; Clément, industriel à Levallois-Perret ; Chéret, peintre, à Paris ; Dabat, directeur général des eaux et forêts ; Donckèle, manufacturier à Paris ; Legrand, président de la Chambre de commerce de Paris ; Mabilleau, directeur du Musée social à Paris ; Maurin, ingénieur des ponts et chaussées à Paris ; Schwob, filateur-tisseur à Héricourt.

Au grade d'officier : MM. Bacle, ingénieur à Paris ; Barbier, industriel au Parc-Saint-Maur ; Baube, industriel à Paris ; Boquet, fabricant de bretelles à Paris ; Seraud, manufacturier à Paris ; Berr, homme de lettres à Paris ; Blanchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; Bonnet, directeur de la Compagnie de Suez ; Brech, négociant à Paris ; Brylinsky, industriel à Paris ; Garbot, ingénieur civil des mines à Paris ; Cazin, docteur à Paris ; Cerles, directeur général de la Compagnie d'assurances contre l'incendie l' « Union » à Paris ; Chaix, imprimeur à Paris ; Chamon, industriel à Paris ; Cherioux, conseiller municipal de Paris, entrepreneur de maçonnerie ; Cordier et Cornbauault, ingénieurs à Paris ; Doistau, distillateur à Paris ; Dresseir, fabricant à Paris ; Dubron, avocat à Douai ; Fère, administrateur de l'établissement thermal de Vichy ; Forsans, négociant à Bordeaux ; Garin, industriel à Cambrai ; Godfernaux, ingénieur à Paris ; Hébrard, assureur maritime à Dunkerque ; Hour et Jemont, fabricants à Paris ; Juillet Saint-Lager, administrateur de Sociétés ; Labbe, inspecteur général de l'enseignement technique ; Laroze, secrétaire général du Crédit Foncier de France ; Laurent, directeur de la Compagnie des forges et aciéries de la marine et d'Homécourt ; Lederlin, industriel à Thann (Vosges) ; Lefebvre, architecte ; Legoues, ingénieur à Paris ; Lumière, industriel à Lyon ; Mandeix, négociant-importateur au Havre ; Martin, fabricant à Paris.

MM. Masure, secrétaire du Conseil d'administration de la Compagnie P.-L.-M ; Masson, libraire-éditeur à Paris ; Michau, filateur à Beauvais ; Passega, industriel à Paris ; Pellin, constructeur à Paris ; Perol, fabricant à Paris ; Perquel, agent de change à Paris ; Perrigot, industriel à Arches ; Plumet, architecte à Paris ; Pralon, consul général de France à Rotterdam ; Prévot-Mathieu, maire du IXe arrondissement à Paris ; Risler, ancien industriel à Paris ; Robin, chef de laboratoire des hôpitaux de Paris ; Soualle, négociant à Pont-Sainte-Maxence ; Soule, entrepreneur à Paris ; Titren, vice-président du bureau de bienfaisance à Lille ; Tournachon, dit Nadar, photographe à Paris ; Vinet, fabricant à Paris ; Willette, peintre décorateur à Paris.

Réunions et Conférences

CONGRES DE LA J. C. DE L'HERAULT

Ces jours derniers a été tenu, à Montpellier, le Congrès de la Jeunesse catholique de l'Hérault.

Le Congrès s'est prononcé en faveur de l'organisation d'Associations syndicales catholiques. Il s'est montré également partisan de la constitution du bien de famille insaisissable.

LIGUE DES FEMMES FRANÇAISES

Conférences de l'été dans la Loire-Inférieure

Juin 1912. — *Conférences très réussies et groupant un nombreux auditoire à Herbignac, Saint-Etienne de Corcoué, Sucé.*

Juillet 1912. — Réorganisation de la Ligue à Saint-Lyphard ; beaucoup d'entrain, résultats déjà très consolants.

Septembre 1912. — Moutoir-de-Bretagne : conférence suivie d'un compte-rendu des plus intéressants sur « la propagande de presse ».

Octobre 1912. — Autres conférences réunissant encore chacune plus de 350 adhérentes au Pont-Saint-Martin et à Saint-Lumine-de-Clisson.

Toutes ces conférences ont été données par Mlle E. Gendron sur « les grands devoirs de la femme chrétienne ».

A La Chapelle-Saint-Sauveur, autre réunion de la Ligue des Femmes françaises : M. le curé et Mme la vicomtesse des Cars d'Anthenaise font entendre un chaleureux appel en faveur de la communion fréquente.

CULTE RÉTABLI

Aux élections du mois de mai dernier, des libéraux étant entrés au Conseil municipal de Neuville-sur-Touque, Mgr l'évêque de Séez a rétabli le culte dans cette paroisse qui était privée de curé depuis deux ans.

Echos religieux

Dimanche a été célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Châtellerault la messe de Requiem du Souvenir Français. Eglise pleine de vétérans. Très beau discours de M. le curé.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE

La date du Congrès eucharistique international de Malte est définitivement fixée au mercredi 23 au dimanche 27 avril 1913.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Neuvaine. 7 ans et 7 quarant. supplic. ouv. 4413)

M. Jules Mailly, prêtre de la Mission, dite de Saint-Lazare, 81 ans, à la maison de la rue de Sèvres, à Paris.

M. Mailly, ancien élève de l'Ecole polytechnique, officier d'artillerie et inspecteur des finances, avait épousé Mlle de Larque fille d'un député de la Lozère au Corps législatif. Quelques mois après son veuvage, à l'âge de 30 ans, il entrait dans la Congrégation de la Mission où il remplit pendant de longues années les fonctions de procureur général. Ses obsèques seront célébrées lundi 4 novembre à 8 heures.

M. Adolphe Dutheillet de Lamothe, grand ami de la *Croix*, 62 ans, à Saint-Yrieix. — Mme de Saint-Légier d'Orignac, comtesse de Saint-Venant, 63 ans, à Villeporcher-Saint-Ouen, près Vendôme. — M. J.-B. Varney, 74 ans, aux Loges (Haute-Marne). — M. Albert Boudoux d'Hautefeuille, 63 ans, ancien magistrat, membre du Conseil paroissial de Saint-Remi, à Amiens. — M. Alexis-Alexandre Chevalier, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, chevalier de la Légion d'honneur, ancien directeur des services hospitaliers au ministère de l'Intérieur, 92 ans, à La Valière, près Angers. — M. Charles de Berthier-Bizy, 85 ans, à Nevers. — Mlle Marcelle Laprevotte de Saint-Dizier, 21 ans, à Leysin (Suisse). — Mme Mahé, à Pomeys, 62 ans. — R. Mère Marie de l'Immaculée-Conception, des Carmélites de Tours, en exil à Jersey, 80 ans, dont 57 de vie religieuse. — M. Charles Catoni, officier en retraite, Saint-Léger (Charente-Inférieure). — M. Auguste-Gilbert Orsel des Sagets, ingénieur civil des mines, frère d'un Assomptioniste, 47 ans, à Billy (Allier).

RECOMMANDATIONS

Deux jeunes gens. Un curé malade. Plusieurs intentions.

MARIAGE

On recommande aux prières de nos lecteurs le mariage de :

Mlle Reine Dumont avec M. Gaston Deslores, qui sera célébré le 23 novembre en l'église de Vesry (Marne).

Informations du soir

Les événements d'Orient

Le travail diplomatique

Berlin, 2 novembre. — Un échange de vues très actif a lieu entre les puissances de la Triple-Alliance, qui examinent la proposition émise tout récemment par M. Poincaré au sujet de la situation en Orient, et dont le texte a été remis hier à M. de Kiderlen-Wæchter. Cet examen n'est pas encore terminé à l'heure actuelle.

Abd-ul-Hamid est arrivé à Constantinople

Constantinople, 2 novembre. (De notre envoyé spécial). — Le *Loretey*, amenant Abd-ul-Hamid, est arrivé hier à 7 heures du soir.

On a installé l'ancien sultan et son harem dans le palais de Beyler-Bey, construit sur la côte asiatique du Bosphore par Abd-ul-Aziz pour y recevoir l'impératrice Eugénie.

Navires de guerre anglais en Orient

Malte, 2 novembre. — Les croiseurs *Barham*, *Weymouth* et *Medea*, faisant route de l'Orient vers Malte, ont reçu cette nuit, par télégraphie sans fil, l'ordre de retourner en Orient.

*

Gabès, 2 novembre. — Fethi bey, chef de l'état-major de l'armée de Tripolitaine, et 9 officiers turcs sont arrivés aujourd'hui à Gabès, se rendant en Turquie.

L'armée bulgare veut aller à Constantinople

Vienne, 2 novembre. — On mande de Sofia à la *Correspondance Sud-Slave*, que le gouvernement bulgare serait décidé à continuer sa marche sur Constantinople, par suite de la pression exercée en ce sens par le corps des officiers et l'armée. L'influence modératrice de M. Gueschof serait elle-même annihilée par l'ardeur des officiers. La presse et l'opinion publique, à Sofia, sont également pour une marche sur Constantinople.

L'opinion de la presse russe

Saint-Pétersbourg, 2 novembre. — Les journaux constatant la débâcle de l'armée turque, sont unanimes à déclarer que la carte des Balkans doit être profondément modifiée. Ils estiment que la tâche actuelle de la diplomatie est d'opérer cette modification de telle façon que vainqueurs et vaincus soient également contents.

La presse autrichienne

Budapest, 2 octobre. — Le *Pester Lloyd*, parlant des événements des Balkans, s'exprime de la manière suivante :

Sous le coup de l'extrême surprise qu'elle a éprouvée, l'opinion publique de toute l'Europe n'a pas hésité à mettre le *statu quo* sur la liste des pertes causées par la guerre des Balkans. Si la conviction de l'impossibilité du maintien du *statu quo*, que manifestent tous les éléments ayant des idées politiques des pays européens, devenait aussi l'opinion des gouvernements, ce que l'on ne saurait prédire dès aujourd'hui et que l'on ne peut ni considérer ni déclarer impossible, la monarchie austro-hongroise se verrait bientôt obligée de prendre les décisions les plus graves, des décisions d'une telle portée que nous devons nous y préparer à temps en y pensant et examiner très sérieusement dès à présent toutes les voies dans lesquelles elles pourraient nous entraîner.

On se demande de tous les côtés quelle politique l'Autriche-Hongrie devra suivre si la situation se modifie dans le sens indiqué au point de changer entièrement l'état de choses auquel nous étions habitués depuis plus d'une génération.

Nous croyons que le programme qui a été labouré par nos pères concernant l'Orient et qui a été suivi pendant nombre d'années dans la direction de nos affaires extérieures contient des principes généraux qui doivent encore être observés aujourd'hui dans les décisions de la monarchie. D'après le plus important de ces principes, la monarchie ne doit pas entreprendre de conquêtes territoriales, mais doit sauvegarder ses intérêts en entretenant des relations aussi amicales que possible avec les Etats balkaniques.

C'est seulement dans l'intention de mettre en doute la nécessité de notre politique et de nous aliéner l'esprit des peuples que l'on a pu, pendant les années écoulées, depuis le Congrès de Berlin, attribuer au gouvernement austro-hongrois des velléités de conquête.

La *Neue Freie Presse* pense qu'il n'est pas possible qu'on limite les réformes ; le roi Ferdinand, revenant à Sofia après avoir remporté de telles victoires et supporté de lourds sacrifices, n'abandonnera pas à son peuple qu'il a obtenu des réformes seulement en Macédoine.

Suivant la *Neue Freie Presse*, on assure dans les cercles diplomatiques de Vienne que les négociations diplomatiques en vue d'une médiation, suivent un cours favorable. La Turquie se serait déjà prononcée favorablement ; l'attitude de la Bulgarie serait incertaine ; on dit que si la Bulgarie était disposée à accepter une médiation, les autres Etats balkaniques le seraient également.

TORPILLEURS GRECS A BREST

Brest, 2 novembre. — Les torpilleurs grecs *Néagenea* et *Kéravnos*, nouvellement construits et venant de Douvres et de Cherbourg, ont relâché à Brest où ils ont la permission de se ravitailler en mazout.

LE COMMANDANT VERLET-HANUS EN FRANCE

Marseille, 2 novembre. — Le commandant Verlet-Hanus, qui demeura pendant plus d'un mois enfermé dans le palais du maghzen à Marrakech où il était prisonnier du prétendant Zilliha et qui fut délivré par le colonel Mangin, est arrivé ce matin de Casablanca par le paquebot *Doukkala*.

Le commandant Verlet-Hanus repartira ce soir pour Paris.

L'ACCORD FRANCO-ESPAGNOL

Madrid, 2 novembre. — Le ministre d'Etat a donné hier connaissance au Conseil des ministres du texte du traité franco-espagnol. On croit que ce texte sera publié le 4 du courant.

UN FAUX-MONNAYEUR CONDAMNÉ AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ

La Cour d'assises de la Seine vient de se montrer particulièrement sévère à l'égard d'un faux-monnayeur, Fernand Roubaud, 36 ans, garçon coiffeur, arrêté le 14 juillet dernier, au moment où il cherchait à écouler des fausses pièces de 10 francs.

Sur lui, on en avait trouvé 137.

Le jury lui ayant refusé les circonstances atténuantes, Roubaud a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

— Josué Verney, 57 ans, aiguilleur au P.-L.-M. à Modane, tombé d'un trapèze où il faisait de la gymnastique, a succombé aussitôt.

*

FEUILLETON DU 3 NOVEMBRE 1912 — 11 —

CLOS-JOLI

— Vous pleurez !.. Vous pleurez !.. Je ne vous comprends pas... Qu'est-ce que peut vous faire à vous ce qui se passe ici ?.. Mais qui êtes-vous, voyons ? Un ami, puisque mon sort vous apitoie... Eh bien, venez m'aider... Il y a un mort là-bas qui m'épouvante !.. Il fut bien coupable... Il causa notre malheur. Mais les morts sont morts !... Pendant que mon beau-père Maxence et que son fils Marc sont absents, — car ils sont terribles... terribles ! — venez, nous lui donnerons une sépulture à ce malheureux... Et parce que nous lui aurons pardonné, peut-être nous sera-t-il beaucoup pardonné à nous aussi... Voyons, ne pleurez plus... venez, avant que le jour ne lève et que ma petite Germaine m'appelle...

Elle l'entraînait. Il la suivait, hébété, ne sachant plus s'il dormait ou s'il était éveillé, se demandant avec angoisse si la pauvre démente n'était qu'une victime de son hallucination ou si, au contraire, elle allait lui montrer ce mort redoutable dont le souvenir la poursuivait.

Les cailloux de l'allée criaient sous leurs pas. Le calme était revenu dans l'air. A travers les hautes herbes, ils arrivèrent au puits...

— Dieu, murmurait Marguerite, que mon père entretient mal son jardin, cette année. Je lui dirai d'arracher tout cela... Aidez-moi d'abord à soulever la pierre... Il faut que nous descendions... mais il y a toujours une torche pour descendre... Je connais bien le Cellier-aux-Anglais... C'était un réduit de nos corsaires autrefois... Personne, sauf ceux de chez nous, n'en soupçonne l'existence... Vous verrez... Vous verrez !... Nous irons d'abord jusqu'à la mer... Ensuite...

Elle se penchait sur la dalle ; elle cherchait le secret de l'ouverture. Jean, les bras pendants, les mains croisées, attendait, anxieux. Elle poussa soudain un cri.

— Voilà, dit-elle, voilà !... Je ne retrouvais plus l'anneau. On m'avait tant fait peur de ce Cellier-aux-Anglais que jamais je ne m'en suis approchée... Mais ce soir, qu'importe ? Je suis grande maintenant... On ne me verra pas... et je veux voir le mort... Je sais, pour l'avoir entendu dire bien souvent par mon beau-père, qu'il suffit de tirer cet anneau et la dalle bascule... Attention... retirez-vous : je tire !

Elle saisit la boucle de métal ; rien ne bougea. Elle se raidit, ce fut en vain.

— Je suis trop faible, dit-elle... venez.

Elle le tira par le bras ; il se laissa faire, inconscient. Il se pencha. L'anneau, rouillé par la pluie, ne bougeait pas.

— Vous ne tirez pas assez fort... Un coup sec... Allons... Allons !

Il fit un brusque mouvement : la dalle gémit... Puis elle se mit à se soulever, à tourner autour d'un axe. Les herbes se déchirèrent sur les bords, et la terre, par l'ouverture qui grandissait, tomba en sonnant dans un trou noir.

— Bien, vit Marguerite, bien ! Vous voyez que je ne vous trompais pas. Descendons.

Des escaliers de pierre apparaissaient, elle s'avança la première ; il la suivit. Après quelques marches, elle s'arrêta : l'obscurité les empêchait d'aller plus loin ; elle étendit les mains.

— La torche doit être là... la voici... mais elle me paraît bien humide... Comment cela se fait-il puisque mon beau-père s'en est servi tout à l'heure pour le descendre, l'autre ?... Je ne trouve plus le briquet ? Avez-vous des allumettes ?

Jean, machinalement, chercha dans ses poches. Il sortit une boîte de tisons qu'il enflamma. La torche en pétillant finit par s'allumer.. Mais elle brûlait mal.. Un courant d'air agitait la flamme fumeuse... Marguerite continua d'avancer.

— Je ne sais pas où ils l'ont mis, dit-elle... Nous allons chercher... Il y a plusieurs couloirs... Voyons...

Elle fouillait du regard, en s'éclairant de la pâle lumière de sa torche, les allées latérales qui s'ouvraient devant leurs pas. Jean ne disait rien, laissant la démente parler seule.

— Allons d'abord à l'entrée sur la mer. Il doit y avoir des marches taillées dans le roc qui vont jusqu'à l'eau. Les vagues viennent baigner le pied du rocher : un trou profond se creuse au bas de la falaise... Attention, jeune homme, attention... Voilà la nuit, là-bas, et les étoiles !

Jean Saint-Selves aperçut, en effet, sous une voûte sombre, un coin bleu du ciel. Marguerite le Hautluc avançait toujours. Avec la tranquillité et la sûreté que lui donnait son inconscience, elle sortit du souterrain et s'engagea sur les anfractuosités du rocher.

— Madame... Madame !... appela le jeune homme.

Elle rit sinistrement :

— Et quoi ? auriez-vous peur ?... Si le mort était descendu par là, il faut bien que j'aille voir !

Et, sans rien entendre, elle continua de glisser le long de la muraille grise et bientôt Jean ne vit plus qu'un point lumineux qui sautait de roc en roc, tantôt disparaissait et, soudain, brillait plus bas, mystérieux et fantastique.

Le jeune homme tremblait que la malheureuse, faisant un faux pas, ne s'abîmât dans la mer. Il fallait qu'il attendît qu'elle fût remontée. Il ne pouvait croire à la vérité de ce qu'elle lui avait dit et qu'il y avait un cadavre là, dans cette tombe de pierre ! Pourtant elle l'avait bien conduit dans ce souterrain insoupçonné ! Quel effroyable mystère allait-elle lui révéler encore ?

Déjà elle remontait en chantant :

Elle était trop heureuse, Seigneur,
La belle dame !
Elle a perdu tout son bonheur
Avec son âme.
Ah ! ah ! ah !
La belle dame
Ah ! ah ! ah !

Elle apparut bientôt, dressant sa torche, plus pâle, plus effrayante encore.

— Me voici ! Il n'est pas en bas : je l'ai appelé, il ne m'a pas répondu ! Nous allons le trouver par là ! Silence ! Marchez doucement pour que le bruit de nos pas ne le réveille point ! Attention !

Sur leur droite, une ouverture béante apparaissait. Marguerite le Hautluc s'y engagea. Jean, malgré lui, se prit à trembler. Il approchait de l'énigme fatale et il sentit passer un souffle sur son front glacé, le souffle de la mort et de l'épouvante !

Il franchissait le seuil de cette chambre mystérieuse, derrière sa conductrice, quand celle-ci, se retournant brusquement, l'arrêta.

— N'allez pas plus loin... Je ne le veux pas... Il faut que je lui parle seule d'abord... que je l'entretienne de vous... Attendez